



Municipalité de Saint-Côme

1673, 55^e rue, Saint-Côme
(Québec) J0K 2B0

www.stcomelanaudiere.ca
Tél. : 450 883-2726
Télec. : 450 883-6431

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT 818-2025

**RÈGLEMENT 818-2025 AYANT POUR EFFET DE DÉCRÉTER UN EMPRUNT
DE 4 340 000 \$ DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION POUR DES TRAVAUX
DE RÉNOVATION DE LA PATINOIRE, LA CONSTRUCTION D'UN TOIT SUR
CELLE-CI ET D'UN GARAGE POUR LES ÉQUIPEMENTS**

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-
TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :**

AVIS PUBLIC est donné que lors de la séance extraordinaire tenue le 28 avril 2025, le conseil municipal de la municipalité de Saint-Côme a adopté le règlement d'emprunt 818-2025 ayant pour effet de décréter un emprunt de 4 340 000 \$ des dépenses en immobilisation pour des travaux de rénovation de la patinoire, la construction d'un toit sur celle-ci et d'un garage pour les équipements.

Ce règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter le 25 juin 2025. Il entre en vigueur le jour de la publication du présent avis et peut être consulté à la réception du bureau municipal ou sur le site Internet de la Municipalité.

DONNÉ À SAINT-CÔME CE 19^e JOUR DU MOIS D'AOÛT DEUX MILLE VINGT-CINQ.

Marie-Claude Couture
Directrice générale et greffière-trésorière